

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 26

Artikel: A Paris, en train de plaisir
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A Paris, en train de plaisir.

Deux trains de plaisir sont déjà partis de la Suisse romande, cet été, à destination de Paris. Malgré le prix extrêmement bas des billets, ils n'emmenaient pas des foules. Est-ce lassitude des expositions ? pense-t-on que tout n'est pas encore prêt sur les bords de la Seine ? ou bien est-on moins porté qu'autrefois à utiliser les trains de plaisir ? En 1889 et en 1878 surtout, ils avaient eu beaucoup de succès.

Je vois toujours les bousculades qui se produisaient il y a vingt-deux ans, en gare de Lausanne, quand retentissait l'appel des employés : « Les voyageurs pour Paris, en voiture ! » On prenait d'assaut le marchepied, on s'écrasait aux portières ; le désir d'avoir la meilleure place, de se caser dans un angle, rendait agiles comme des singes de gros bons hommes et de lourdes dames aux formes rebondissantes et envahissantes.

Adolescent entreprenant seul, pour la première fois, une expédition hors du pays natal, peu m'importaient les places d'angles et autres commodités relatives de ce convoi de plaisir : j'allais à Paris ! Cela suffisait à mon bonheur et, au lieu d'un bout de banquette de troisième classe, je me fusse contenté d'un coin dans un fourgon à bagages. A dire vrai, j'aurais gagné au change, car, serré entre de corpulents compagnons de voyage, ne pouvant pas étendre mes jambes, le couloir étant encombré de valises, j'étais, sans me l'avouer à moi-même, aussi mal installé que possible.

Notre train n'avait rien qui rappelât les grands express. Il mit, si je me souviens bien, un peu plus de dix-huit heures à nous transporter de Lausanne à la ville-lumière. Et cependant, le voyage ne nous parut long ni aux uns ni aux autres. Est-il besoin de le dire ? la glace avait été vite rompue entre les voyageurs. Nous n'étions pas encore à Eclépens que, sans qu'il eût été, besoin de présentations, nous nous connaissions tous et ne formions plus qu'une seule famille.

L'élément féminin était représenté par deux plantureuses Bernoises portant le costume national, bonnes filles qui ne savaient pas un traitre mot de français et qui n'en allaient pas moins bravement chercher une place à Paris. Un perpétuel fou-rire secouait leurs chaînes d'argent sur leur blanc corsage. Entre deux fusées de rires, elles nous chantaient des *lieds* populaires. Leur air de prédilection était celui de *la fleurette* (*s'Bluemli*). Nous avions fini par le savoir aussi bien qu'elles et nous en entonnions sentimentalement le refrain : *O Bluemli, I möcht gern bi dir si* (O ma fleurette, que je voudrais être auprès de toi).

Aujourd'hui encore, je ne puis entendre cette ritournelle sans revoir en même temps les deux Bernoises, et avec elles deux ou trois riches campagnards du Gros-de-Vaud, un cordonnier de Savigny, trois garçons tonneliers tudesques venant de je ne sais où et engagés comme cavistes par une maison de vins à Bordeaux, tout le compartiment enfin.

Les tonneliers mangeaient, sur le pouce, du

pain et du lard cru. Avec cela, disaient-ils, pas besoin de descendre au buffet des gares pour vider des bouteilles ; le lard passe la soif. J'ai eu plus tard l'occasion d'expérimenter leur recette à la montagne : elle n'est pas mauvaise.

Ce n'était pas l'avis des représentants du Gros-de-Vaud. Mais eux n'éprouvaient pas la nécessité de se rendre dans les buffets ; ils avaient, dans leurs vastes poches, tout ce qu'il faut pour se désaltérer, et ils buvaient à même aux bouteilles pétillantes de petit vin blanc de chez nous. Pleins d'entrain au départ déjà, ils devinrent bientôt d'une gaïte folle, amusant leur entourage de leurs saillies et des niches amicales qu'ils ne cessaient de se faire.

Chose qui nous frappa tous : à mesure que la joie devenait plus bruyante, le visage du cordonnier de Savigny s'assombrissait. Le pauvre homme semblait être sur des charbons ardents. Avions-nous affaire à un misanthrope ? Comme nous dépassions Fontainebleau, il se chargea lui-même de nous expliquer son cas

— Mesdames et messieurs, dit-il, je vous demande la permission de me déchausser. Je n'y tiens plus.

Et, ayant enlevé ses bottines, il poursuivit : « Je suis cordonnier de mon état, et j'ai voulu me faire, pour aller à Paris, une paire de chaussures dignes de fouler le sol de cette grande ville. (Il parlait comme un livre.) Comme vous le voyez, ces bottines peuvent rivaliser avec les plus élégantes et les plus riches. Malheureusement, mes pieds n'étaient pas faits pour elles, et, comprimés dans leur fine pointe, ils ont souffert le martyre. Voilà où mène l'orgueil. »

Là-dessus, l'infortuné disciple de saint Crépin fourra tristement ses instruments de torture dans son sac de nuit et n'ouvrit plus la bouche, sauf pour refuser un morceau de lard que lui avait tendu un des tonneliers pour frotter ses extrémités endolories.

Que se passa-t-il ensuite dans notre compartiment ? Je l'ignore, car je m'étais endormi sur un des joyeux enfants du Gros-de-Vaud, qui charitalement m'avait invité à me servir de son dos en guise d'oreiller.

A Paris, dans le tumulte de la gare, je fus séparé soudain de mes compagnons d'excursion. Je pus cependant apercevoir encore le cordonnier de Savigny, toujours sans chaussures, sauter dans un fiacre, à la recherche, sans doute, de la boutique du premier confrère venu.

Un quart de siècle bientôt s'est écoulé depuis ce voyage en train de plaisir, les hasards de la vie ne m'ont jamais remis en présence de mes ambulantes connaissances, et cependant le souvenir de leurs physionomies et de leurs propos m'est resté très net. Je n'ai pas oublié non plus leurs bons procédés, cette cordialité spontanée qui est si rare chez les gens dits du monde, et ce paternel dos du Gros-de-Vaud où je dormis comme un bienheureux.

Des dos comme celui-là, trouvez-m'en donc en coupé de 1^{re} classe, et je m'engage à leur rimer une ode dans le *Conteur* ! V. F.

Bizarries des anciennes modes.

Les femmes de la Grèce et de Rome. — Les toilettes féminines sous Charles VI, Louis XI et Louis XIV. — Les couleurs à la mode. — Les bijoux de la Révolution de 1789. — La toquade des mathématiciens. — Les teints pâles. — La poudre pour les cheveux.

Beaucoup de gens estiment que les modes d'aujourd'hui introduisent des choses vraiment extravagantes dans la toilette des dames. Il peut sembler, en effet, que jamais on n'a poussé si loin ces parures, ces ornements qui, au dire des gens de goût, déparent, plus qu'ils ne les flattent, les gracieux dons de la nature.

Eh bien, on reste non moins ébahis quand on voit ce qu'étaient les modes dans l'antiquité, et même jusque vers la fin du XVIII^e siècle. La comparaison de ce qui se passait alors avec les modes d'aujourd'hui, nous oblige d'avouer que ces dernières n'ont rien d'exagéré.

Voici d'ailleurs ce que nous lisons à ce propos dans un ouvrage publié en 1813 :

« Parmi les moyens dont les femmes peuvent faire usage pour régner sur le cœur des hommes, on doit donner un rang distingué à la propreté.

» Il faut convenir que les Parisiennes sont à cet égard les premières femmes de l'Europe ; mais elles sont encore bien éloignées de la scrupuleuse délicatesse des Grecques et des Romaines. A Rome et à Athènes, les femmes ne pouvaient ni cracher ni se moucher en public. Une Grecque enrhumée était obligée de rester dans son appartement, comme une Parisienne qui a pris une médecine le matin.

» La femme qui se serait permise de cracher en public aurait été punie par le mépris ou le ridicule. Les fonctions du mouchoir paraissaient tellement indignes du beau sexe, que l'infraction de la bienséance sur ce point suffisait seule pour rompre une tendre union, brouiller des amants, désunir des époux.

» On trouve dans Juvénal un passage qui prouve que l'habitude de se moucher, même dans l'intérieur de la maison, était quelquefois une cause de séparation. Le poète nous représente un homme qui dépêche un esclave auprès de sa femme pour lui signifier son congé :

« Madame, faites votre paquet et retirez-vous ; vous ne plaisez plus à monsieur, vous vous mouchez à chaque instant. Sortez d'ici promptement et dépêchez. Nous attendons une autre femme dont le nez sera toujours sec. »

» Les Romains étaient si délicats que le mot éponge était chez eux un mot obscène ; il n'était point permis de le prononcer.

» Le vêtement des femmes, pendant le XII^e siècle, était une simple tunique serrée par une ceinture, un manteau et un voile. A la ceinture était suspendue une bourse, dont la forme ressemblait exactement à celle de nos ridicules, et dans laquelle les dames renfermaient leur argent. Sous Philippe-le-Bel, elles prirent la guimpe, qui depuis est restée aux religieuses. Sous Charles V, l'habillement des veuves ressemblait à celui des nonnes.